

I. Historique

Reconnu par le FQRSC en 2003, le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCO) est né du regroupement du Centre d'études québécoises (CÉTUQ) et du Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ). Il est aujourd'hui composé de trois sites situés à l'Université Laval, à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal. Le Centre réunit des chercheurs œuvrant en études littéraires, théâtrales, musicales, cinématographiques, ainsi qu'en histoire de la culture artistique et en histoire de l'art. La programmation scientifique du CRILCO s'appuie sur trois grands axes de recherche dont les orientations et les visées sont à la fois historiques et théoriques : Histoire des pratiques et des discours artistiques, Interactions culturelles et Poétique et esthétique.

Les perspectives transversales ainsi dégagées participent à la construction d'un savoir interdisciplinaire unique sur la littérature et la culture québécoises considérées dans leur globalité et dans leurs relations. Le programme scientifique du CRILCO se développe de façon concertée à travers des projets de recherche individuels ou collectifs, dont de nombreux projets fédérateurs, des chaires, des laboratoires et grâce à des activités conjointes (colloques, séminaires, ateliers et publications), mais aussi par le biais d'instances communes (assemblées générales et comités interuniversitaires) et d'infrastructures partagées. Cette étroite collaboration et l'investissement considérable des membres des trois sites, qui assurent en alternance la direction générale du Centre, contribuent à la cohésion du CRILCO et à l'intégration des recherches qui y sont menées depuis sa constitution.

Si le CRILCO trouve ses bases principales à l'Université Laval, à l'Université de Montréal et à l'UQAM, il regroupe également des chercheurs, réguliers et collaborateurs, de l'UQTR, de l'UQAR, de l'Université de Sherbrooke, de l'Université Concordia, de l'Université de Moncton, de l'Université du Nouveau Brunswick, de l'UQAC et du Collège royal militaire de St-Jean. Le CRILCO compte également plusieurs membres correspondants à l'étranger directement impliqués dans des équipes de recherche.

II. Objectifs

La mission du CRILCO se résume à trois objectifs principaux :

- Contribuer au développement des connaissances sur la littérature et la culture québécoises en mettant sur pied des réseaux de recherche interdisciplinaires et internationaux, en appuyant les diverses activités de recherche de ses membres et en mettant à la disposition des chercheurs québécois et étrangers une structure d'accueil et des ressources documentaires qui profitent à l'avancement de leurs travaux ;
- Promouvoir les études québécoises au Québec et à l'étranger, notamment en développant les activités de diffusion (colloques, tables rondes, publications, etc.) et les échanges internationaux ;
- Former les étudiants et les jeunes chercheurs en littérature et en culture québécoises en les intégrant aux différents projets de recherche du CRILCO et en leur offrant des activités qui leur sont spécialement destinées (séminaires du CRILCO, colloques de jeunes chercheurs, etc.). Le Centre entend faciliter leur percée dans le monde de la recherche, notamment par l'attribution de bourses d'études.

III. Membres

Les membres du Centre se répartissent entre les catégories suivantes :

- Membre régulier : tout chercheur (professeur d'université ou de collège, chercheur sans affiliation) qui participe sur une base régulière aux activités du Centre par son implication dans un projet de recherche en cours ou en émergence ;
- Membre associé : tout professeur d'université ou de collège ou tout chercheur sans affiliation qui s'associe ponctuellement au Centre dans le cadre de projets de recherche ou d'activités scientifiques ;
- Membre étudiant : tout étudiant de deuxième ou troisième cycle, dirigé ou codirigé par un membre régulier du Centre, dont le sujet de mémoire ou de thèse s'inscrit dans la programmation scientifique du Centre et qui collabore activement aux activités du Centre ;
- Membre stagiaire : tout stagiaire postdoctoral explicitement rattaché au Centre dans le cadre de ses activités principales de recherche ;
- Membre correspondant : toute personne extérieure au Québec qui participe activement aux travaux du Centre, soit à titre de chercheur, soit à titre de membre d'un comité scientifique ;
- Membre employé : tout employé qui est rémunéré à même le budget du Centre, d'un projet de recherche ou de l'université de rattachement, sans être couvert par l'une des catégories précédentes et qui travaille exclusivement dans le cadre des activités du Centre ;
- Membre honoraire : toute personne, désignée par l'Assemblée générale, ayant contribué de manière significative à la programmation scientifique du CÉTUQ, du CRELIQ ou du Centre et qui n'est pas couvert par l'une des catégories précédentes.

Les membres sont nommés par le Comité de direction du Centre. La nomination des membres honoraires doit être faite sur recommandation de l'Assemblée générale du Centre.

IV. Structures administratives

Le Centre est établi dans trois sites principaux, soit le CRILCQ / Université de Montréal, le CRILCQ / Université Laval et le CRILCQ / Université du Québec à Montréal. Chacun des trois sites possède sa structure propre, comportant minimalement un directeur (agissant à titre de directeur ou codirecteur du Centre), un Comité exécutif et une Assemblée des membres. La structure administrative et la gestion de chaque site se fait selon les modalités, règles et procédures propres à chacune des universités.

LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE DU CENTRE

La structure administrative du Centre est composée des instances suivantes : le Conseil d'administration, le Comité de direction, le Comité exécutif, le Comité d'orientation et l'Assemblée des membres.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est composé :

- du directeur, qui siège d'office ;
- des deux codirecteurs, qui siègent d'office ;
- de trois autres membres du Comité de direction, nommés par le Comité de direction ;
- du doyen de la Faculté des lettres de l'Université Laval, ou son représentant ;
- du doyen de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, ou son représentant ;
- du doyen de la Faculté des arts de l'Université du Québec à Montréal, ou son représentant.

Le Conseil d'administration a pour mandat d'adopter les orientations stratégiques du Centre et d'assurer la compatibilité des orientations du Centre avec les plans d'orientation des universités qui soutiennent le Centre. Le

Conseil d'administration considère la situation financière du Centre et l'appui des universités au Centre. Le Conseil d'administration entérine les nominations du directeur, adopte les modifications aux statuts et, sur recommandation du Comité de direction, prend toute mesure visant à assurer le bon fonctionnement du Centre.

Le Conseil d'administration est présidé par le directeur. Le Conseil d'administration se réunit, sur convocation du directeur, au moins six mois avant la date de renouvellement de la principale subvention d'infrastructure du Centre et au moins trois mois avant la fin du mandat du directeur. Le Conseil d'administration peut tenir ses réunions par voie électronique.

LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction est composé :

- du directeur, qui siège d'office, agissant à titre de président du Comité ;
- des deux codirecteurs, qui siègent d'office ;
- de deux membres réguliers désignés par le Comité exécutif du CRILCQ / Université de Montréal ;
- de deux membres réguliers désignés par le Comité exécutif du CRILCQ / Université Laval ;
- de deux membres réguliers désignés par le comité exécutif du CRILCQ / UQAM ;
- du coordonnateur scientifique de chacun des trois sites, sans droit de vote.

Le Comité de direction définit les grandes orientations du Centre pour recommandation au Conseil d'administration, de même que le plan d'action et la programmation des activités du Centre, adopte le rapport annuel, les états financiers et le budget annuel et nomme les membres du Centre.

Le Comité de direction étudie toute question visant à assurer la bonne marche du Centre. Le Comité de direction se réunit au moins une fois par année, sur convocation du directeur, le quorum étant fixé aux deux-tiers des membres votants. Le Comité de direction peut tenir d'autres réunions, en séance ou par voie électronique.

LE COMITÉ EXECUTIF

Le Comité exécutif est composé du directeur, des deux codirecteurs et des trois coordonnateurs scientifiques. Il a pour mandat la gestion des affaires courantes et assure la coordination des activités scientifiques du Centre.

LE COMITÉ D'ORIENTATION

Le Comité d'orientation est composé du directeur et des codirecteurs, de quatre chercheurs qui ne sont pas membres réguliers du Centre et de deux experts issus d'institutions culturelles, partenaires ou non du Centre. Les membres du Comité d'orientation sont nommés par le Comité de direction pour un mandat de trois ans, renouvelable.

Le Comité d'orientation a pour mandat de conseiller le Comité de direction et le Conseil d'administration sur les orientations et le plan d'action du Centre. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour évaluer le rapport annuel du Centre, la programmation de l'année à venir et pour apporter ses conseils quant à la détermination des grandes orientations du Centre. Un procès-verbal est dressé pour chacune des réunions et acheminé au Comité de direction.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Convoquée annuellement et présidée par le directeur du Centre, l'Assemblée générale se tient alternativement à Montréal et à Québec. Tous les membres sont invités à assister à l'assemblée générale et à participer aux discussions. Ont voix délibérative les membres réguliers et les membres stagiaires. Les membres étudiants mandatent trois des leurs (un par site) qui ont également droit de vote. L'assemblée générale reçoit le rapport annuel et le plan d'action du Centre et peut recommander des modifications aux statuts du Centre de même que la nomination de membres honoraires.

LE DIRECTEUR ET LES CODIRECTEURS

Le directeur et les codirecteurs du CRILCQ sont trois membres réguliers du Centre rattachés à chacun des trois sites (Université Laval, Université de Montréal et Université du Québec à Montréal) et nommés par les autorités de leur université sur recommandation de l'Assemblée générale des membres de leur site. Leur mandat est de trois ans, renouvelable.

La direction générale du CRILCO alterne entre chaque site à tous les deux ans : le codirecteur du site à qui incombe la direction du Centre en devient dès lors le directeur. Le Conseil d'administration entérine la nomination du directeur et peut modifier la durée de son mandat.

Le directeur et les codirecteurs ont pour mandat de veiller à la bonne marche du Centre, à la gestion des affaires courantes et à la mise en application des décisions de l'Assemblée des membres, du Comité de direction et du Conseil d'administration. Le directeur et les codirecteurs sont chacun responsables en outre de la gestion du site de leur université de rattachement.

LES COORDONNATEURS SCIENTIFIQUES

Le Comité de direction peut nommer un coordonnateur scientifique pour chacun des trois sites. Les coordonnateurs scientifiques ont pour mandat d'appuyer le directeur et le codirecteur dans l'exercice de leurs fonctions. Ils participent au Comité de direction et au Comité exécutif, sans droit de vote.

V. Entrée en vigueur et modification des statuts

Les présents statuts entrent en vigueur le jour de la signature de l'entente interuniversitaire entre l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal. Toute modification aux statuts doit être adoptée par le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité de direction, ce dernier devant consulter l'Assemblée des membres lors d'une modification importante.